RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 01882
Numéro SIREN : 440 298 339
Nom ou dénomination : ABALONE TT ATLANTIQUE CENTRE

Ce dépôt a été enregistré le 05/10/2018 sous le numéro de dépôt 16776

ABALONE TT ATLANTIQUE CENTRE
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000,00 euros
Siège social : 43, rue Bobby Sands
44800 SAINT-HERBLAIN
440 298 339 RCS NANTES

COMPTES ANNUELS
CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Déposé au Greffe
le 01 OCT. 2018
sous le N° 16776,
RCS N° 1 B 1882

Certifiés conformes,
LE PRESIDENT

SAS ABALONE TT ATLANTIQUE CENTRE

43 RUE BOBBY SANDS

44800 ST HERBLAIN

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	6 458.12	6 458.12				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	870.00	870.00				
	Autres immobilisations corporelles	48 764.56	34 773.60	13 990.96	10 054.69	3 936.27	39.15
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	170.00		170.00	170.00		
	Prêts	26 838.00		26 838.00	9 596.00	17 242.00	179.68
	Autres immobilisations financières	4 488.00		4 488.00	4 488.00		
	Total II	87 588.68	42 101.72	45 486.96	24 308.69	21 178.27	87.12
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 066 011.42	60 702.84	2 005 308.58	1 842 507.35	162 801.23	8.84
	Autres créances	1 376 296.12		1 376 296.12	1 324 735.16	51 560.96	3.89
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	210.25		210.25	203.25	7.00	3.44
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	23 153.03		23 153.03	10 678.28	12 474.75	116.82
	Total III	3 465 670.82	60 702.84	3 404 967.98	3 178 124.04	226 843.94	7.14
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 553 259.50	102 804.56	3 450 454.94	3 202 432.73	248 022.21	7.74

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 31 326.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000)	100 000.00	100 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	32 188.75	32 188.75		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	10 000.00	10 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	553 625.27	431 336.30	122 288.97	28.35
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	576 369.62	522 338.97	54 030.65	10.34
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 272 183.64	1 095 864.02	176 319.62	16.09
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques		58 000.00	-58 000.00	-100.00
	Provisions pour charges				
	Total III		58 000.00	-58 000.00	-100.00
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	67 848.20	55 814.24	12 033.96	21.56
	Emprunts et dettes financières diverses	47 146.51	35 383.53	11 762.98	33.24
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	329 925.06	279 466.56	50 458.50	18.06
	Dettes fiscales et sociales	1 711 677.75	1 661 337.67	50 340.08	3.03
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	21 673.78	16 566.71	5 107.07	30.83
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	2 178 271.30	2 048 568.71	129 702.59	6.33
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 450 454.94	3 202 432.73	248 022.21	7.74
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 178 271.30	2 048 568.71		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2016 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	9 923 923.81		9 923 923.81	9 290 367.32	633 556.49	6.82
Chiffre d'affaires NET	9 923 923.81		9 923 923.81	9 290 367.32	633 556.49	6.82
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				1 383.32	-1 383.32	-100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			144 582.60	72 091.98	72 490.62	100.55
Autres produits			2 653.50	6 683.67	-4 030.17	-60.30
Total des Produits d'exploitation (I)			10 071 159.91	9 370 526.29	700 633.62	7.48
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			855 974.58	712 217.50	143 757.08	20.18
Impôts, taxes et versements assimilés			354 430.93	321 781.10	32 649.83	10.15
Salaires et traitements			6 529 916.66	6 040 837.88	489 078.78	8.10
Charges sociales			1 589 613.81	1 507 105.11	82 508.70	5.47
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 595.65	3 357.72	1 237.93	36.87
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				14 533.11	-14 533.11	-100.00
Dotations aux provisions						
Autres charges			83 048.88	1 193.78	81 855.10	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			9 417 580.51	8 601 026.20	816 554.31	9.49
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			653 579.40	769 500.09	-115 920.69	-15.06
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 306.07	1 553.52	-247.45	-15.93
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 306.07	1 553.52	-247.45	-15.93
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	8 306.15	5 586.13	2 720.02	48.69
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	8 306.15	5 586.13	2 720.02	48.69
2. Résultat financier (V-VI)	-7 000.08	-4 032.61	-2 967.47	-73.59
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	646 579.32	765 467.48	-118 888.16	-15.53
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	58 000.00		58 000.00	
Total VII	58 000.00		58 000.00	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	29 315.70	68 029.51	-38 713.81	-56.91
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	29 315.70	68 029.51	-38 713.81	-56.91
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	28 684.30	-68 029.51	96 713.81	142.16
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	36 527.00	76 837.00	-40 310.00	-52.46
Impôts sur les bénéfices (X)	62 367.00	98 262.00	-35 895.00	-36.53
Total des produits (I+III+V+VII)	10 130 465.98	9 372 079.81	758 386.17	8.09
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	9 554 096.36	8 849 740.84	704 355.52	7.96
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	576 369.62	522 338.97	54 030.65	10.34

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

43 RUE BOBBY SANDS

44800 ST HERBLAIN

ANNEXE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 450 454.94 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 9 923 923.81 Euros et dégageant un bénéfice de 576 369.62 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 416 299 €.
La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.
Le CICE a permis au groupe ABALONE d'accentuer son développement en ouvrant de nouvelles agences et en recrutant de nouveaux collaborateurs.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	6 458		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	870		
Installations générales agencements aménagements divers	14 675		5 908
Matériel de transport	10 578		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 980		2 624
TOTAL	41 103		8 532
Autres titres immobilisés	170		
Prêts, autres immobilisations financières	14 084		17 242
TOTAL	14 254		17 242
TOTAL GENERAL	61 815		25 774

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			6 458	6 458
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			870	870
Installations générales agencements aménagements divers			20 583	20 583
Matériel de transport			10 578	10 578
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			17 604	17 604
TOTAL			49 635	49 635
Autres titres immobilisés			170	170
Prêts, autres immobilisations financières			31 326	31 326
TOTAL			31 496	31 496
TOTAL GENERAL			87 589	87 589

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	6 458			6 458
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	870			870
Installations générales agencements aménagements divers	8 552	2 254		10 806
Matériel de transport	10 578			10 578
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 048	2 342		13 390
TOTAL	31 048	4 596		35 644
TOTAL GENERAL	37 506	4 596		42 102

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 254				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 342				
TOTAL	4 596				
TOTAL GENERAL	4 596				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	58 000		58 000		
TOTAL	58 000		58 000		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	118 076		57 373		60 703
TOTAL	118 076		57 373		60 703
TOTAL GENERAL	176 076		115 373		60 703
Dont dotations et reprises					
d'exploitation			57 373		
exceptionnelles			58 000		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	26 838	26 838	
Autres immobilisations financières	4 488	4 488	
Clients douteux ou litigieux	72 672	72 672	
Autres créances clients	1 993 339	1 993 339	
Impôts sur les bénéfices	303 370	303 370	
Taxe sur la valeur ajoutée	52 129	52 129	
Groupe et associés	986 420	986 420	
Débiteurs divers	34 377	34 377	
Charges constatées d'avance	23 153	23 153	
TOTAL	3 496 787	3 496 787	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	17 242		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	67 848	67 848		
Emprunts et dettes financières divers	47 147	47 147		
Fournisseurs et comptes rattachés	329 925	329 925		
Personnel et comptes rattachés	515 187	515 187		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	410 027	410 027		
Taxe sur la valeur ajoutée	500 127	500 127		
Autres impôts taxes et assimilés	286 337	286 337		
Autres dettes	21 674	21 674		
TOTAL	2 178 271	2 178 271		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	11 415			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	17.4978	5 715			5 715

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	34 377
Total	34 377

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	601
Emprunts et dettes financières diverses	974
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	173 564
Dettes fiscales et sociales	502 136
Autres dettes	21 674
Total	698 948

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	23 153
Total	23 153

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 027 euros, correspodant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

-

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	43 086
Total (1)	43 086

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	743 230
Total	743 230

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	moins d'un an	
54 à 58 ans	1 à 5 ans	
50 à 54 ans	6 à 10 ans	
40 à 49 ans	11 à 20 ans	
30 à 39 ans	21 à 30 ans	2 339
moins de 30 ans	plus de 30 ans	604
Engagement total		2 943

ABALONE TT ATLANTIQUE CENTRE
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000,00 euros
Siège social : 43, rue Bobby Sands
44800 SAINT-HERBLAIN
440 298 339 RCS NANTES

RESOLUTION PROPOSEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 MAI 2018
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

DEUXIEME RESOLUTION
L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de 576 369,62 euros de la manière suivante :

ORIGINE		
Résultat de l'exercice		576 369,62 €
Autres réserves		553 625,27 €
Report à nouveau		0,00 €
AFFECTATION		
Dotations aux réserves		
A la réserve légale	0,00 €	
Aux autres réserves	629 932,39 €	
Dividendes		
A titre de dividendes	500 062,50 €	
TOTAL	**1 129 994,89 €**	**1 129 994,89 €**

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES
Le dividende unitaire sera de 87,50 euros.
Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 30 mai 2018.

Il est rappelé que les dividendes perçus par des personnes physiques résidant fiscalement en France sont soumis de plein droit à un prélèvement forfaire unique (12,8%) majoré des prélèvements sociaux (17,2%) prévus par les articles 117 quater et 200 A du Code Général des Impôts.
Il en résulte une retenue totale de 30,00 % sur les dividendes versés aux personnes physiques.
En conséquence, et sous réserve de l'application d'une éventuelle dispense légale, seule une fraction de 70% des dividendes sera effectivement versée aux associés personnes physiques.

Ce dividende serait éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliés en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3, 2° du code général des impôts, sous réserve de l'exercice de l'option prévue au 2 de l'article 200 A du même code.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES
L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des trois derniers exercices.

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2016	400 050 €		
31.12.2015	250 000 €		
31.12.2014	200 000 €		

ABALONE TT ATLANTIQUE CENTRE
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000,00 euros
Siège social : 43, rue Bobby Sands
44800 SAINT-HERBLAIN
440 298 339 RCS NANTES

RESOLUTION ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 MAI 2018
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

DEUXIEME RESOLUTION
L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de 576 369,62 euros de la manière suivante :

ORIGINE		
Résultat de l'exercice		576 369,62 €
Autres réserves		553 625,27 €
Report à nouveau		0,00 €
AFFECTATION		
Dotations aux réserves		
A la réserve légale	0,00 €	
Aux autres réserves	629 932,39 €	
Dividendes		
A titre de dividendes	500 062,50 €	
TOTAL	**1 129 994,89 €**	**1 129 994,89 €**

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES
Le dividende unitaire sera de 87,50 euros.
Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 30 mai 2018.

Il est rappelé que les dividendes perçus par des personnes physiques résidant fiscalement en France sont soumis de plein droit à un prélèvement forfaire unique (12,8%) majoré des prélèvements sociaux (17,2%) prévus par les articles 117 quater et 200 A du Code Général des Impôts.
Il en résulte une retenue totale de 30,00 % sur les dividendes versés aux personnes physiques.
En conséquence, et sous réserve de l'application d'une éventuelle dispense légale, seule une fraction de 70% des dividendes sera effectivement versée aux associés personnes physiques.

Ce dividende serait éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliés en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3, 2° du code général des impôts, sous réserve de l'exercice de l'option prévue au 2 de l'article 200 A du même code.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES
L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des trois derniers exercices.

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2016	400 050 €		
31.12.2015	250 000 €		
31.12.2014	200 000 €		

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Pour copie conforme
LE PRESIDENT

KPMG AUDIT NORMANDIE
5 avenue de Dubna
14209 Hérouville-Saint-Clair Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 14 37 55 00
Télécopie : +33 (0)2 14 37 57 64
Site internet : www.kpmg.fr

ABALONE TT ATLANTIQUE CENTRE S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

ABALONE TT ATLANTIQUE CENTRE S.A.S.

43 Rue Bobby Sands
44800 SAINT-HERBLAIN

Ce rapport contient 16 pages

Référence : YB-12-17-127

KPMG Audit Normandie,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société par actions simplifiée
inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Caen.

Siège social :
KPMG Audit Normandie
5 avenue de Dubna
14209 Hérouville-Saint-Clair Cedex
Capital : 200 000 €.
Code APE 6920Z
512 772 567 R.C.S. Caen
TVA Union Européenne
FR 48 51 27 72 567

KPMG AUDIT NORMANDIE
5 avenue de Dubna
14209 Hérouville-Saint-Clair Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 14 37 55 00
Télécopie : +33 (0)2 14 37 57 64
Site internet : www.kpmg.fr

ABALONE TT ATLANTIQUE CENTRE S.A.S.

Siège social : 43 Rue Bobby Sands
44800 SAINT-HERBLAIN
Capital social : €.100 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de la société Abalone TT Atlantique Centre S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abalone TT Atlantique Centre S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société Abalone TT Atlantique Centre S.A.S., décrite dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Lô, le 29 mai 2018

KPMG Audit Normandie

Yohann Bossard
Associé

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2018

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT ATLANTIQUE CENTRE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 43 RUE BOBBY SANDS 44800 ST HERBLAIN — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 44029833900050 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122017 Net 3	N-1 31122016 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	6 458	AG	6 458		
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	870	AS	870		
	Autres immobilisations corporelles	AT	48 765	AU	34 774	13 991	10 055
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD	170	BE		170	170
	Prêts	BF	26 838	BG		26 838	9 596
	Autres immobilisations financières*	BH	4 488	BI		4 488	4 488
	TOTAL (II)	BJ	87 589	BK	42 102	45 487	24 309
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 066 011	BY	60 703	2 005 309	1 842 507
	Autres créances (3)	BZ	1 376 296	CA		1 376 296	1 324 735
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	210	CG		210	203
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	23 153	CI		23 153	10 678
	TOTAL (III)	CJ	3 465 671	CK	60 703	3 404 968	3 178 124
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 553 260	1A	102 805	3 450 455	3 202 433

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes — CP 31 326 — (3) Part à plus d'un an — CR

Clause de réserve de propriété * — Immobilisations — Stocks — Créances

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT ATLANTIQUE CENTRE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :100.000.....)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	32 189	32 189
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	553 625	431 336
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	576 370	522 339
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 272 184	1 095 864
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		58 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		58 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	67 848	55 814
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	47 147	35 384
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	329 925	279 467
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 711 678	1 661 338
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	21 674	16 567
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 178 271	2 048 569
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 450 455	3 202 433

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 178 271	2 048 569
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	67 248	55 189

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2018

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT ATLANTIQUE CENTRE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	9 923 924	FH		FI	9 923 924	9 290 367
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	9 923 924	FK		FL	9 923 924	9 290 367
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		1 383
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	144 583	72 092
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 654	6 684
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	10 071 160	9 370 526
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	855 975	712 218
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	354 431	321 781
	Salaires et traitements*					FY	6 529 917	6 040 838
	Charges sociales (10)					FZ	1 589 614	1 507 105
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	4 596	3 358
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		14 533
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	83 049	1 194
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	9 417 581	8 601 026
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	653 579	769 500
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 306	1 554
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 306	1 554
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	8 306	5 586
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	8 306	5 586
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(7 000)	(4 033)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	646 579	765 467

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2018

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT ATLANTIQUE CENTRE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	58 000	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	58 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	29 316	68 030
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	29 316	68 030
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	28 684	(68 030)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	36 527	76 837
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	62 367	98 262
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	10 130 466	9 372 080
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	9 554 096	8 849 741
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	576 370	522 339
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	87 209	71 605
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Cf état annexe	29 316	58 000

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

SAS ABALONE TT ATLANTIQUE CENTRE
43 RUE BOBBY SANDS

44800 ST HERBLAIN

ANNEXE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 450 454.94 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 9 923 923.81 Euros et dégageant un bénéfice de 576 369.62 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 416 299 €.
La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.
Le CICE a permis au groupe ABALONE d'accentuer son développement en ouvrant de nouvelles agences et en recrutant de nouveaux collaborateurs.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	6 458		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	870		
Installations générales agencements aménagements divers	14 675		5 908
Matériel de transport	10 578		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 980		2 624
TOTAL	41 103		8 532
Autres titres immobilisés	170		
Prêts, autres immobilisations financières	14 084		17 242
TOTAL	14 254		17 242
TOTAL GENERAL	61 815		25 774

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			6 458	6 458
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			870	870
Installations générales agencements aménagements divers			20 583	20 583
Matériel de transport			10 578	10 578
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			17 604	17 604
TOTAL			49 635	49 635
Autres titres immobilisés			170	170
Prêts, autres immobilisations financières			31 326	31 326
TOTAL			31 496	31 496
TOTAL GENERAL			87 589	87 589

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	6 458			6 458
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	870			870
Installations générales agencements aménagements divers	8 552	2 254		10 806
Matériel de transport	10 578			10 578
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 048	2 342		13 390
TOTAL	31 048	4 596		35 644
TOTAL GENERAL	37 506	4 596		42 102

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 254				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 342				
TOTAL	4 596				
TOTAL GENERAL	4 596				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	58 000		58 000		
TOTAL	58 000		58 000		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	118 076		57 373		60 703
TOTAL	118 076		57 373		60 703
TOTAL GENERAL	176 076		115 373		60 703
Dont dotations et reprises					
d'exploitation			57 373		
exceptionnelles			58 000		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	26 838	26 838	
Autres immobilisations financières	4 488	4 488	
Clients douteux ou litigieux	72 672	72 672	
Autres créances clients	1 993 339	1 993 339	
Impôts sur les bénéfices	303 370	303 370	
Taxe sur la valeur ajoutée	52 129	52 129	
Groupe et associés	986 420	986 420	
Débiteurs divers	34 377	34 377	
Charges constatées d'avance	23 153	23 153	
TOTAL	3 496 787	3 496 787	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	17 242		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	67 848	67 848		
Emprunts et dettes financières divers	47 147	47 147		
Fournisseurs et comptes rattachés	329 925	329 925		
Personnel et comptes rattachés	515 187	515 187		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	410 027	410 027		
Taxe sur la valeur ajoutée	500 127	500 127		
Autres impôts taxes et assimilés	286 337	286 337		
Autres dettes	21 674	21 674		
TOTAL	2 178 271	2 178 271		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	11 415			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	17.4978	5 715			5 715

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	34 377
Total	34 377

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	601
Emprunts et dettes financières diverses	974
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	173 564
Dettes fiscales et sociales	502 136
Autres dettes	21 674
Total	698 948

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	23 153
Total	23 153

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 027 euros, correspodant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

-

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	43 086
Total (1)	43 086

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	743 230
Total	743 230

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	moins d'un an	
54 à 58 ans	1 à 5 ans	
50 à 54 ans	6 à 10 ans	
40 à 49 ans	11 à 20 ans	
30 à 39 ans	21 à 30 ans	2 339
moins de 30 ans	plus de 30 ans	604
Engagement total		2 943

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 2 %